

Introduction

Depuis plusieurs années, avec les quelques collègues impliqués, et notamment les participants à l'aventure d'Aussois¹, nous avons coutume de présenter l'écologie territoriale comme un champ interdisciplinaire émergent. Jusqu'à quand le qualificatif d'émergent fera-t-il sens ? Nous ne le savons pas. Il est certain que, malgré quelques travaux importants et quelques belles réalisations, l'écologie territoriale demeure une démarche de niche, dont la méthodologie doit être consolidée et qui doit encore convaincre de sa pertinence, voire de sa nécessité, un grand nombre de collègues. En France en particulier, le travail interdisciplinaire est compliqué. Les procédures de recrutement et d'évaluation dans le monde académique demeurent marquées par des disciplines bien délimitées. Faire de l'interdisciplinarité, c'est se situer à la marge de l'ordre des choses, mais c'est à la marge, pensons-nous, que se situent les nouveautés, que les habitudes bien établies sont bousculées, que les certitudes sont questionnées. En ce sens, l'écologie territoriale participe de ce mouvement de remise en cause des cloisonnements entre disciplines afin d'élaborer des démarches et des méthodes innovantes face aux problèmes socio-écologiques qui se posent à nous.

Cet ouvrage a plusieurs objectifs. Le premier est de situer l'écologie territoriale, champ interdisciplinaire de niche comme je l'ai dit, au sein d'une famille disciplinaire plus large, celle de l'*Ecological Economics*. Il était important en particulier d'établir les proximités avec d'autres champs, qu'il s'agisse de la *social ecology* viennoise, de l'écologie urbaine, ou encore de l'écologie

1. Voir (Buclet 2015a), un ouvrage collectif issu d'une école thématique du CNRS sur l'écologie territoriale, qui s'est tenue à Aussois en 2013.

industrielle. Il y a dix ans, je sortais un ouvrage intitulé *Écologie industrielle et territoriale*. Pourquoi ce basculement vers une écologie territoriale et le renoncement à la référence industrielle ? L'objet du premier chapitre est d'éclairer le lecteur sur ces différents aspects, ainsi que sur la relation de l'écologie territoriale avec les concepts forgés par les institutions nationales et internationales. L'écologie territoriale naissante se situait assez aisément dans le champ du développement durable. Les choses se sont compliquées, preuve d'un certain dynamisme du côté des institutions. Qu'en est-il de l'écologie territoriale face à l'économie circulaire, face à la bioéconomie durable (*sic*) ou encore la transition écologique ? Je souhaiterais insister dans ce premier chapitre sur un regret : que ce soient aujourd'hui les institutions nationales et internationales qui établissent l'agenda conceptuel à partir duquel travaillent un grand nombre de chercheurs. Autant il me paraît légitime que ces institutions fassent part au monde académique de leur agenda politique, de leurs priorités, autant il me paraît navrant que nombre de chercheurs courent derrière les concepts avancés par les institutions. Ce constat n'est pas rassurant quant à l'état d'une partie du monde de la recherche, grevée par la nécessité de répondre à des commandes, d'obtenir des fonds, plutôt que de réfléchir en toute indépendance. Pour donner un exemple, si l'économie circulaire était initialement un concept forgé par des chercheurs, force est de constater que le sens qui lui est donné aujourd'hui n'est plus du tout le même. Cela ne constituerait en rien un problème si ce n'était que les chercheurs reprennent ce nouveau sens et en font leur domaine de recherche sans en questionner les conséquences. C'est pourquoi, dans ce premier chapitre, alors même que nous visons avec l'écologie territoriale à produire un mode de pensée qui puisse être utile aux acteurs, je souhaite me positionner par rapport à ce qui nous apparaît parfois comme une succession de nouveaux habillages sémantiques qui n'apportent pas forcément la garantie d'un renouveau de la pensée et de l'action.

Le deuxième objectif de ce livre est d'établir, en particulier pour les non-spécialistes car les spécialistes risqueraient d'être déçus, un état des lieux des méthodes mobilisant la notion de métabolisme. Ce dernier, qu'il soit urbain, industriel ou territorial, est en effet l'ossature à partir de laquelle penser le système analysé. Les méthodes sont diverses et dépendent en grande partie à la fois des objectifs visés et des disciplines mobilisées, des biogéochimistes aux historiens, en passant par les urbanistes ou les ingénieurs. Cet état des lieux nous permet à la fois d'insister sur ce que l'on peut attendre de chacune

des méthodes développées et les limites de ces méthodes. Cela nous permet ainsi de nous démarquer de ces travaux, pour la plupart remarquables, et d'ouvrir une voie complémentaire marquée à la fois par une formation d'urbaniste-aménageur (et auparavant d'économiste) et par des finalités plus opérationnelles.

Le troisième objectif, qui constitue le cœur de nos intentions, consiste à proposer une méthode pour mener à bien un travail d'analyse en écologie territoriale. Cette proposition est susceptible de constituer l'ossature de l'écologie territoriale, tout en étant complémentaire avec d'autres méthodes introduites au chapitre 2. Elle se fonde sur l'idée d'accorder davantage de place à une analyse qualitative de la circulation des flux, afin de comprendre non seulement ce qui circule, mais également pourquoi et comment cela circule. En d'autres termes, en plus d'une présentation formelle du métabolisme d'un territoire, découpé par sous-systèmes qui représentent les diverses activités créatrices de richesse, je détaille les différentes façons d'analyser les intentions à l'origine de la circulation des flux. Cela suppose par ailleurs, nous le verrons, de nous intéresser non seulement à la circulation des flux de matière, d'eau et d'énergie, mais également à la circulation des savoir-faire, des influences que certains acteurs ont sur d'autres, ou encore la mobilisation de ressources immatérielles, comme le patrimoine.

Aussi, le chapitre 3 de cet ouvrage repart du chapitre 3 de l'essai collectif sur l'écologie territoriale appliquée à la commune d'Aussois en Savoie (Buclet 2015a). Il détaille la méthode et permet de lever certaines imprécisions et un certain flou qui demeuraient encore dans l'ouvrage précédent. À Aussois, nous avons esquissé une nouvelle méthode, fondée sur l'analyse des activités créatrices de richesse d'un territoire. Je présente ici une partie des avancées obtenues avec cette méthode, à partir des questionnements qui se sont posés, ces dernières années, dans le cadre de divers projets de recherche auxquels j'ai contribué. Autant que possible, ce chapitre 3 souhaite guider le lecteur qui envisagerait de mobiliser cette méthode pour analyser un territoire. Il présente à la fois la façon de produire une représentation du territoire par sous-systèmes créateurs de richesse, et les outils d'analyse complémentaires, permettant d'analyser les relations entre acteurs que sous-tendent ces flux qui circulent, qu'il s'agisse d'une analyse des jeux de pouvoirs entre acteurs, des dissensions qui peuvent émerger au sein du territoire quant aux orientations à donner à un projet, ou des motivations des uns et des autres.

Une fois les fondements de la méthode posés, j'ai souhaité aller plus loin et traiter notamment de la question de la coévolution entre les sociétés humaines et leur environnement. En effet, le principal reproche que l'on peut adresser à la méthode est sans doute de ne pas assez prendre en compte les interactions entre nature et société. Si nous considérons qu'un territoire est également un socio-écosystème, qu'il s'agit de l'échelle privilégiée pour analyser les relations à notre environnement, mais également l'échelle à privilégier pour une action à l'interface entre société et nature, alors il importe de développer une grille d'analyse de ces interrelations. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le concept de capacités, que l'on doit à l'économiste indien Amartya Sen, ainsi que sur la notion de ressource territoriale. Le chapitre 4 part de ces notions et concepts et les revisite afin de mieux les articuler avec les enjeux de l'écologie territoriale. Nous passons ainsi de la capacité à la capacité territoriale, qui consiste en une capacité collective située à l'échelle d'un territoire et dont la pérennité dépend des équilibres socio-écologiques. Nous passons également de la notion de ressource territoriale à celle de ressource socio-écologique, afin de mieux marquer le fait qu'il s'agit d'une coproduction entre nature et société. Une fois ces notions revisitées, il est question dans ce quatrième chapitre des enjeux d'un territoire soumis aux contraintes socio-écologiques qui se présentent à lui. Nous ne pouvons en effet ignorer la nécessité de confronter nos travaux à l'urgence climatique ainsi qu'à l'ensemble des déséquilibres écologiques auxquels nous sommes confrontés. Ma proposition dans ce chapitre 4 est d'articuler l'approche par le métabolisme avec la notion de capacité territoriale. Nous pensons que cette articulation est susceptible d'aider les territoires à se projeter dans les années à venir dans le but de concilier les enjeux de développement territorial et les enjeux environnementaux.

Élaborer un projet de territoire à l'aide de l'écologie territoriale, risque cependant d'être insuffisant, comme avec toute autre méthode, eu égard à la complexité systémique des enjeux de soutenabilité. En particulier, nous ne pouvons passer sous silence le fait que le risque d'effondrement auquel nous faisons face est le produit du système économique dominant. Aussi, dans le cinquième et dernier chapitre de cet ouvrage, je m'appuierai sur l'économie des conventions et notamment la notion de régime conventionnel afin de situer les enjeux de soutenabilité. Je soutiens dans ce dernier chapitre qu'il est illusoire de penser à la soutenabilité sans remise en cause radicale des repères qui sont à l'origine de ces mêmes problèmes que nous entendons résoudre. Ce chapitre vise donc à présenter un certain nombre de principes

sur lesquels faire reposer une alternative au régime conventionnel dominant. Je montrerai dans la foulée que de nombreuses initiatives locales s'avèrent porteuses de ces principes transformateurs des repères et valeurs qui constituent la base d'une société. Aussi je me permets pour conclure d'inviter les institutions à tenir compte de ce potentiel transformateur, source d'innovation sociétale, et à s'appuyer dessus pour agir au niveau territorial et susciter des dynamiques favorables à l'émergence d'une société soutenable. Ce faisant, j'espère avec ce livre convaincre les acteurs territoriaux, voire les institutions nationales concernées par la question de la soutenabilité, de la nécessité de produire des débats autour de projets de vivre ensemble et de fonder ces projets sur des principes susceptibles d'orienter les actions individuelles et collectives dans une direction soutenable.